



# COMMUNE DE LA POSSONNIERE

## REGLEMENT PARTICULIER D'UTILISATION

### **SALLE DES MARRONNIERS** **Rue Saint-René**

Descriptif des locaux utilisés :

Salle principale avec cuisine  
Salle annexe

Matériel à disposition :

2 plaques de cuisson pour réchauffer  
Réfrigérateur  
Evier  
Vestiaire  
Chaises et tables

Montant de la location :

Vin d'honneur : 23.60 €  
 Lunch et soirée : 78.60 €

Chauffage :

Consignes d'utilisation affichées.

Entretien :

**POUR NETTOYER LA SALLE, il faut prévoir des éponges, sacs poubelles, produit vaisselle, produit pour le sol.** Des accessoires tels que balais, serpillières, sacs de tri sélectif seront à la disposition du locataire. Les salles doivent être rendues propres. Le sol des salles doit être serpillé.

Les déchets enveloppés en sacs plastiques doivent être déposés dans le conteneur à l'entrée du site. Le verre sera trié à part et déposé dans un conteneur d'un des Points Apport Volontaire situés sur la commune (rue de Coulaines, ou rue de Landeronde).

Un cendrier est installé à la sortie de la salle. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur.

Capacité de la salle :

50 personnes assises.

Consignes de sécurité :

Affichées dans la salle.

Consignes particulières :

Ne pas utiliser de matériel de sonorisation. Après utilisation, remettre les tables en ordre selon le plan affiché dans la salle.

**Interdiction d'apporter des réchauds à gaz et de les installer à l'intérieur de la salle.**